

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01827

Numéro SIREN : 841 118 649

Nom ou dénomination : 13 COURS GAMBETTA

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2021 sous le numéro de dépôt 11287

Le Président

(Signature)

*Entier conforme à l'original
à Montpellier
Le 31/03/2021
5 pages*

13 COURS GAMBETTA

Liase Fiscale

Liasse Fiscale

Formulaire simplifié (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise <u>13 COURS GAMBETTA</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise <u>26 ALLEES JULES MILHAU 34000 MONTPELLIER</u>						
SIRET <u>8 4 1 1 1 8 6 4 9 0 0 0 2 8</u>						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1, 2</u>			Durée de l'exercice précédent * <u>1, 8</u>			
			Exercice N des le <u>3, 1, 1, 1, 2, 1, 0, 1, 2, 0, 1</u>			
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040	042		
	Total I (5)		044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 675 286	052	1 675 286
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	12 184	066	12 184
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	124 431	074	124 431
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	301 179	086	301 179
	Charges constatées d'avance *		092		094	
Total II		096	2 113 080	098	2 113 080	
Total général (I + II)			110	2 113 080	112	2 113 080
PASSIF					Exercice N 1	NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	100
	Écarts de réévaluation				124	
	Réserve légale				126	
	Réserves réglementées *				130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	
	Report à nouveau				134	
	Résultat de l'exercice				138	
	Provisions réglementées				140	
Total I				142	100	
Provisions pour risques et charges				Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	954 515
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *				168	265 286
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : _____)		169	849 294	172	893 179
	Produits constatés d'avance				174	
Total III				176	2 112 980	
Total général (I + II + III)					180	2 113 080
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	895 586
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NCF-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (Article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		13 COURS GAMBETTA		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IT		018		Exercice N clos le		
						13/11/2020		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218		
	Production stockée *	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production				222	936 871	
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	936 871
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
		Variation de stocks (marchandises) *					236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	24 870	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
Autres charges externes * :		dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :				242	912 001	
Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		244		
Rémunérations du personnel *						250		
Charges sociales (cf. renvoi 360)						252		
Dotations aux amortissements *						254		
Dotations aux provisions						256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	936 871	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices *		(VII)				306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310		
B - RÉSULTAT FISCAL						312		
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324		
	Divers *	dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *		248	330
		Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensés de réintégration (art. 249 septies D)		249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						328		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						329		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					327	342	
	Entreprises nouvelles (44. sexties)	386	ZPLI-TE (44. octies et octies A)	387				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	381	JEI (44. sexties A)	389				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	391						
	ZPANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 quinquies)	392	Zone de développement prioritaire (44. septies)	393				
	Crédance due au report en arrière du déficit						346	350
	Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis A)	653	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis A)	643			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 bis B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis C)	647			
Déduction exceptionnelle (Art 39 bis D)		648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies B)	641				
Déduction exceptionnelle (Art 39 bis E)		640	Déduction exceptionnelle (Art 39 bis G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *							356	
Déficits antérieurs reposables *						dont imputés sur le résultat :		360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGIMP N° 2033-CSD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : 13 COURS GAMBETTA					Rien <input checked="" type="checkbox"/>						
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		405					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		423		421		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		451		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		481		486					
TOTAL		490		492		491		496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
		Immobilisations incorporelles		500		503		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	585	581	587	589					
	Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 258 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 902 *supplément*
A du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 13 COURS GAMBETTA		Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
			Diminutions reprises de l'exercice
			Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	604
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	605
	Autres provisions réglementées *	610	614
Provisions pour risques et charges		620	624
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	634
	Sur stocks et en cours	640	644
	Sur clients et comptes rattachés	650	654
	Autres provisions pour dépréciation	660	664
TOTAL		680	684
II MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises	
Immob. incorporelles	700	705	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	2
Constructions	720	725	3
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5
Matériel de transport	750	755	6
Autres immobilisations corporelles	760	765	7
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780
II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	995
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)
Déficits imputés		983	996
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		960	
Total des déficits restant à reporter		970	
IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		331	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		336	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	175 096
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 <i>octies</i> du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAS 13 COURS GAMBETTA
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 100 euros
Siège social : Le Triangle - 26, Allée Jules Milhau
34265 MONTPELLIER CEDEX 2
RCS Montpellier 841 118 649

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2021

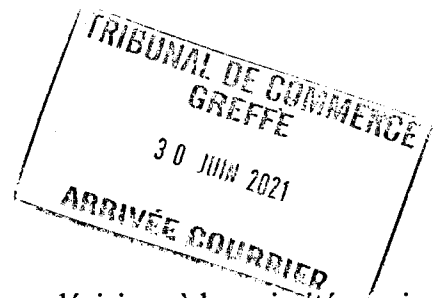
L'an 2021,
Le 31 mars,
A 11 heures,

Les actionnaires de la société 13 COURS GAMBETTA, société par actions simplifiée au capital de 100 euros, divisé en 100 actions de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 26 Allée Jules MILHAU, Immeuble le Triangle 34 265 MONTPELLIER, sur convocation de la présidence.

Sont présents :

Société VESTIA IMMOBILIER, propriétaire de 40 actions
Société JPB FINANCES, propriétaire de 51 actions

Est absent :
Monsieur Robert LESTUM, propriétaire de 9 actions



Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean Patrick BROUILLARD, président non actionnaire.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020,
- le rapport de gestion établi par la présidence,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la présidence.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la présidence, l'Assemblée Générale constate que l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est traduit par un résultat de 0 euro et décide d'affecter le résultat en totalité aux actionnaires, conformément aux statuts.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la constitution de la société

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Les actionnaires prennent acte du fait qu'aucune convention visée par l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

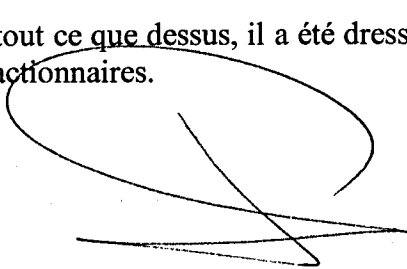
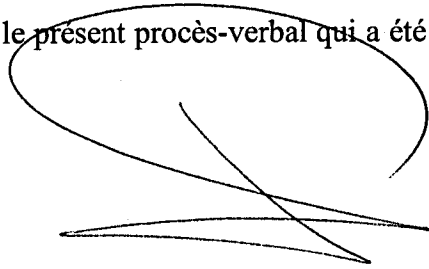
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les actionnaires.

A handwritten signature consisting of a large, loopy initial followed by a horizontal line.A handwritten signature consisting of a large, loopy initial followed by a horizontal line.